



Dossier de presse

Septembre 2020

SOMMAIRE

01

Enedis : entreprise de Service Public de proximité

La Direction Régionale Alpes Enedis

02

Le Parc national de la Vanoise, une biodiversité exceptionnelle

03

Le gypaète barbu, une espèce menacée, présente sur le secteur de Termignon

04

L'autonomie énergétique du refuge de Plan du Lac

05

La force d'un partenariat

06

Un chantier d'envergure

Enedis : entreprise de Service Public de proximité

Enedis, référence industrielle : premier distributeur européen d'électricité, un réseau au service de tous les français.

Enedis est le gestionnaire du réseau public de distribution d'électricité sur 95 % du territoire français métropolitain.

Elle développe, exploite, modernise et entretient 1,4 million de kilomètres de réseau électrique basse et moyenne tension (380 et 20 000 Volts) et gère les données associées. Enedis réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, 7j/7, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. C'est le plus grand réseau électrique d'Europe.

Enedis est responsable de la continuité et de la qualité de la distribution d'électricité ainsi que l'accès au réseau sans discrimination. En tant qu'acteur public de proximité du système français, l'entreprise accompagne les collectivités locales engagées dans d'importants projets d'aménagement territoriaux, de redynamisation et de rénovation. Elle alimente leur réflexion sur les nouveaux quartiers, les choix énergétiques et les installations à prévoir.

Enedis prépare le virage technologique du secteur de l'énergie, anticipe l'évolution du mix énergétique français et le rôle du numérique dans la consommation d'électricité. L'entreprise se place au cœur de la transition énergétique en travaillant à la modernisation du réseau et en s'investissant dans de nombreux projets français et européens.



La Direction Régionale Alpes Enedis

La Direction Régionale Alpes dessert 1,4 million de clients sur trois départements (Savoie – Haute-Savoie – Isère) et une partie de l'Ain.

Ce territoire est contrasté, avec des zones urbaines, rurales et de montagne. La saisonnalité particulière de cette région alpine conduit les stations de sports d'hiver à devenir de véritables villes à la montagne et induit un doublement de la puissance transmise sur les réseaux de mi-décembre à mi-mars.

Ses missions

- Satisfaire les clients en les raccordant au réseau et en améliorant la qualité de desserte.
- Garantir un accès au réseau sans préférence ni discrimination à l'ensemble des utilisateurs.
- Minimiser les conséquences des incidents pour les clients en les renseignant et en les réalimentant de façon réactive.
- Garantir la sécurité des biens et des personnes en interne et en externe.

Ses engagements

Distribuer sans discriminer

Garantir à tous les utilisateurs du réseau public de distribution, placés dans une même situation, un traitement et un service identiques.

Être objectif

En s'appuyant sur les référentiels établis dans le but d'informer les utilisateurs du réseau public de distribution et de traiter leurs demandes.

Avoir une pratique transparente

C'est donner aux utilisateurs du réseau public de distribution tous les éléments nécessaires à leur prise de décision et au suivi du traitement de leur demande.

Garantir la confidentialité des informations commercialement sensibles, c'est protéger une information dont la révélation pourrait porter atteinte aux règles d'une concurrence libre et loyale.

Le Parc national de la Vanoise, une biodiversité exceptionnelle

Situé entre les hautes vallées de la Maurienne et de la Tarentaise, le Parc national de la Vanoise enveloppe des montagnes élevées, culminant à plus de 3 000 m, sur lesquelles subsistent de nombreux glaciers, mais par ailleurs pénétrées par des vallées s'ouvrant sur de larges cols d'accès facile.

Abrité des pluies océaniques par les Préalpes et la chaîne de Belledonne, le massif est doté d'un climat relativement peu arrosé et bien ensoleillé. La variété de ses roches (calcaires, gypses, grès, quartzites, schistes, micaschistes, gneiss...) liée à une structure géologique très complexe, l'amplitude altitudinale, la position de carrefour climatique contribuent à la remarquable richesse géologique, floristique et faunistique du massif.

- Superficie du cœur (zone protégée) : 535 km²
- 400 km de sentiers balisés
- Altitudes dans le cœur :
 - » la plus haute : 3 855 m (La Grande Casse)
 - » la plus basse : 800 m

Le Parc est un établissement public œuvrant dans l'intérêt général pour la connaissance et la protection des patrimoines naturel, culturel et paysager. Il organise notamment l'accueil de tous les publics, sensibilise, les jeunes les visiteurs et les habitants aux valeurs et aux enjeux de préservation de la nature. Il contribue également activement à la vie et au développement, notamment touristique, du territoire aux côtés des acteurs locaux.

L'ensemble Parc national de la Vanoise - Parco nazionale Gran Paradiso (Italie) constitue l'un des plus grands espaces protégés d'Europe occidentale, avec 1 250 km². Les deux parcs sont jumelés depuis 1972.



Le gypaète barbu, une espèce menacée, présente sur le secteur de Termignon

Le secteur de Termignon abrite depuis 2002 un couple de gypaètes barbus qui nichent dans les gorges du Doron, en cœur de Parc national de la Vanoise.

Persécutée par l'homme, l'espèce avait quasi-disparu des Alpes au début du XXe siècle. Réintroduite au milieu des années 1980 en Haute-Savoie, dans le Mercantour, en Suisse et en Autriche, elle est apparue naturellement en 1992 dans le ciel de Vanoise.

Depuis, le Parc est devenu une véritable nurserie de gypaètes barbus avec 7 couples reproducteurs installés en Maurienne et en Tarentaise.

L'espèce n'en demeure pas moins fragile et toujours menacée. Le gypaète barbu n'atteint sa maturité sexuelle que vers l'âge de 6-7 ans et le couple ne mène qu'un seul gypaéton à l'envol par an, quand sa reproduction est réussie. On ne recense que 19 couples reproducteurs dans les Alpes française et 53 sur les 8 pays de l'arc alpin, avec 36 jeunes à l'envol en 2020.

Le gypaète barbu fait l'objet d'un important suivi par les gestionnaires d'espaces naturels, coordonnés sur l'arc alpin.

En 2020, le Parc national de la Vanoise a équipé deux gypaètons de balises pour pouvoir suivre leurs déplacements (sur de grandes distances) et mieux connaître la biologie et les comportements de cette espèce.

Le démantèlement de la ligne électrique HTA d'Entre-deux-Eaux permettra d'éviter tout risque de percussioin et d'électrocution des oiseaux au sein de leur espace vital.



L'autonomie énergétique du refuge de Plan du Lac

Le refuge de Plan du Lac, propriété du Parc national de la Vanoise, était approvisionné de manière classique, grâce à la ligne électrique d'Entre-deux-Eaux, depuis sa création.

La mise en autonomie énergétique du bâtiment, et donc la résiliation de l'abonnement au fournisseur d'électricité historique, devait se faire en :

- Prenant en compte la saisonnalité de l'accès et des conditions d'exploitation du refuge : non accessibilité plus de 7 mois sur 12, conditions hivernales strictes
- Maintenant le confort du refuge et donc en assurant une stabilité de la ressource énergétique
- Portant une attention particulière à la maintenance qui devait être légère et accessible aux gardiens



L'autonomie énergétique du Parc

Résultats

» Le **mix énergétique** permet de parer à toutes les situations. Résultat : du solaire photovoltaïque, des granules bois et un peu de gaz pour les équipements de cuisine, et en secours le groupe électrogène (absence de cours d'eau à turbiner et potentiel éolien insuffisant). Sur un site isolé, la combinaison des différentes ressources croisée aux puissances mises en place constitue une exception.

» Un **système de régulation intelligent** permet d'optimiser la répartition de l'énergie produite par les capteurs vers les différentes utilisations (utilisation des équipements électriques du refuge, charge des batteries, production d'eau chaude).

Parc Batteries : 24 batteries de 4 700 Ah pour créer un parc en 48 V = 6 tonnes de batteries (stockage d'énergie permettant l'autonomie de plusieurs jours sans soleil).

Groupe électrogène gaz de secours.

» Des investissements pour **réduire les pertes d'énergie** : isolation et performance énergétique.

Sur un bâtiment en revêtement pierre ancien, sans restructuration totale du bâtiment, l'isolation complète est compliquée et onéreuse à mettre en œuvre. En revanche, une bonne isolation du toit et des menuiseries performantes permettent d'assurer des bonnes conditions thermiques.

Côté électricité, la consommation a baissé de 122 kWh/j à 28 kWh/j, compensée par les granules, un peu de gaz... forte réduction de la facture énergétique qui a aussi été rendue possible par des équipements de plus haute performance énergétique et un meilleur usage.

» **L'intégration dans le projet** de la modification de l'alimentation électrique **du relai radio** situé à proximité du refuge de Plan du Lac et assurant la sécurité des agents ; ce dernier est raccordé aux ressources du refuge.



La force d'un partenariat

Depuis 2012, la Direction Régionale Alpes Enedis, le Parc national de la Vanoise, la Ligue de Protections des Oiseaux de Savoie, le Parc naturel régional du Massif des Bauges et le Parc naturel régional de Chartreuse se sont engagés, au travers d'une convention de partenariat AVIFAUNE sur le département de la Savoie, à identifier les zones sensibles pour l'avifaune et à neutraliser les armements répertoriés comme dangereux.

En 2019, cette collaboration a été renforcée par la signature d'une convention CADRE sur les 3 départements du sillon alpin (Savoie, Haute Savoie, et Isère) entre Enedis DR Alpes et l'ensemble des partenaires concernés : la LPO AuRA (Ligue pour la Protection des Oiseaux), les parcs naturels régionaux de la Chartreuse, du Massif des Bauges et du Vercors, les parcs nationaux des Écrins et de la Vanoise, Asters (Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie) et le conseil départemental de l'Isère. Les conventions d'application sur les 3 départements sont renouvelées chaque année.

L'objectif est d'identifier les zones les plus sensibles pour les oiseaux de grande envergure (rapaces) mais également les galliformes de montagne et de mettre en œuvre des systèmes de neutralisation, comme des balises par exemple, pour éviter que les oiseaux ne percutent les câbles ou ne s'électrocutent.

Cette convention de partenariat implique la réalisation d'études destinées à établir un diagnostic précis. Différentes données sont croisées : la cartographie du réseau électrique, les sites de nidification, les domaines vitaux, les déplacements et les flux migratoires des espèces sensibles... Ainsi les zones prioritaires à traiter et les ouvrages électriques à risques avérés et potentiels d'électrocution et de percussion ont été identifiées et hiérarchisées.

Le saviez-vous ?

En Savoie : 94 poteaux ont été neutralisés sur 160, soit 59 % de poteaux à haut risque traités et 11253 mètres de lignes ont été traités sur 33661, soit 34 % de lignes à haut risque traitées.



Un chantier d'envergure

Enedis, en partenariat le Parc national de la Vanoise (73), réalise sur la commune de Val-Cenis Termignon, le démantèlement d'une ligne électrique 20.000 Volts afin d'éliminer le risque de percussion pour les rapaces nicheurs à proximité et d'affranchir le Parc d'un point noir paysager au cœur de ce site touristique.

Construite à l'origine pour le barrage « Entre-deux-Eaux » géré par l'entreprise EDF, cette ligne 20 000 Volts subissait régulièrement des interventions d'entretien et de réparations. Dans le cadre du partenariat avec le Parc national de la Vanoise, la ligne avait été équipée de balises avifaunes en 2002 suite à l'installation du couple de gypaètes sur le site. La dépose de cet ouvrage depuis le village a nécessité préalablement la mise en autonomie énergétique du refuge de Plan du Lac par le Parc national de la Vanoise, réalisée en 2019, ainsi que la mise en autonomie des cinq clients desservis par celle-ci. Ces installations autonomes ont été financées par les clients concernés (EDF s'est engagé à rendre autonome le barrage d'Entre-deux-Eaux ; EDF et la commune de Val Cenis accompagnent les propriétaires des deux chalets privés alimentés par la ligne à proximité immédiate du barrage d'Entre-deux-Eaux).

Les travaux consistent à déposer le câble et démanteler les pylônes de la ligne électrique d'Entre-Deux-Eaux sur une distance d'environ 8 km.

Au total :

53 pylônes métalliques

(dont 34 pylônes dans l'emprise du Parc national de la Vanoise) retirés.

3 supports en bois retirés.

37 socles de pylônes

démolis, dont 30 situés dans l'emprise du cœur de Parc.

1 mois de travaux environ, depuis le 7 septembre 2020, suite à un inventaire des espèces de faune et flore présentes à proximité des pylônes

240 millions d'euros

Un chantier d'envergure

En parallèle de la fiabilisation de l'alimentation électrique, ces travaux contribuent à une amélioration esthétique du paysage. Le démontage de la ligne électrique aérienne, réalisé par l'entreprise Battaglino marquera le point final de ces travaux dans un mois. Au total 8 km de câbles et 53 pylônes disparaîtront du paysage. L'ensemble des déchets issus de ces travaux de démontage sont recyclés, Enedis encourage la valorisation de ses déchets pour fabriquer d'autres produits ou matières, et la réutilisation des terres lors des travaux sur le réseau.

Les socles en béton sont broyés une première fois avant de passer sur tapis convoyeur (pour séparer la ferraille du béton), puis un broyage fin est effectué pour évacuation vers une cimenterie. Quant aux poteaux bois, ils sont dépollués dans des entreprises spécialisées, broyés avant d'être brûlés en four spécifiquement équipés de filtres pour éviter les rejets de fumées polluantes.



Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité qui emploie 38 000 personnes. Au service de 36 millions de clients, elle développe, exploite, modernise 1,4 million de kilomètres de réseau électrique basse et moyenne tension (220 et 20.000 Volts) et gère les données associées. Enedis réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, 7J/7, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.

Retrouvez-nous sur Internet



enedis.fr



enedis.official



@enedis



enedis.official



Contact presse :

Catherine OSKARSSON
Chargée de communication Enedis Alpes
catherine.oskarsson@enedis.fr
07 60 08 13 66



Contact presse :

Elisabeth BERLIOZ
Chargée de communication
du Parc national de la Vanoise
elisabeth.berlioz@vanoise-parcnational.fr
06 70 67 70 46